

12637/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 octobre 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 octobre 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination de deux membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la Bulgarie et le Portugal (2018/C.../...)

E 13520



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 16 octobre 2018
(OR. en)**

12637/18

**SOC 572
EDUC 339**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de deux membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la Bulgarie et le Portugal (2018/C.../...)

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant nomination de deux membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la Bulgarie et le Portugal (2018/C.../...)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un centre européen pour le développement de la formation professionnelle¹, et notamment son article 4,

vu les listes des candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres pour leurs représentants ainsi que par la Commission pour les représentants des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs,

¹ JO L 39 du 13.2.1975, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 16 juillet 2018¹ et le rectificatif correspondant², le Conseil a nommé les membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, pour la période allant du 18 septembre 2018 au 17 septembre 2021.
- (2) La Bulgarie et le Portugal ont présenté les candidatures pour les représentants des gouvernements,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 16 juillet 2018 portant renouvellement du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (2018/C 253/03) (JO C 253 du 19.7.2018, p. 9).

² Rectificatif à la décision du Conseil du 16 juillet 2018 portant renouvellement du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO C 325 du 14.9.2018, p. 20).

Article premier

Les deux personnes suivantes sont nommées membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la période se terminant le 17 septembre 2021:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS:

| | |
|----------|--------------------------------|
| Bulgarie | M ^{me} Maria TODOROVA |
| Portugal | M ^{me} Sandra RIBEIRO |

Article 2

Le Conseil nommera à une date ultérieure les membres qui n'ont pas encore été nommés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
